

MINISTRE DE LA POSTE ET DES TELECOMMUNICATIONS

AGENCE NATIONALE DES FREQUENCES

NIF : 000 316096348264

AVIS DE CONSULTATION N°05/DG/ANF/DSRMA/2021

En application des dispositions de la procédure de passation des marchés et commandes, l'Agence Nationale des Fréquences, lance une consultation ayant pour objet, **Acquisition, Installation et Mise en Service d'Équipements Énergétiques en Quatre (04) Lots :**

- Lot N°1 : Un (01) redresseur 220 VAC/24 VDC/60 A ;
- Lot N°2 : Un (01) groupe électrogène 220V-400 V AC /20 KVA ;
- Lot N°3 : Un (01) onduleur de type On-line 220 VAC / 4 KVA ;
- Lot N°4 : Un (01) régulateur de tension 380 VAC /150 KVA.

Cette consultation s'adresse aux fabricants d'équipements énergétiques ou sociétés qualifiées dans le domaine énergétique, qui doivent satisfaire les conditions suivantes :

- Ayant au minimum deux (02) ans d'expériences ;
- La délivrance au minimum d'un (01) certificat de bonne exécution ;
- Ayant proposées un délai de garantie minimal de douze (12) mois.

Le cahier des charges est à retirer, auprès de l'Agence Nationale des Fréquences, Direction de l'Administration Générale, 04 boulevard Krim Belkacem, Alger, par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné, contre la présentation d'un récépissé de versement de la somme non remboursable de trois mille dinars (3.000DA ), à virer au compte courant postal ccp n° 0007882929, clé 19, ouvert au nom de l'Agence Nationale des Fréquences.

La soumission est composée de trois dossiers, dossier de candidature, offre technique et offre financière qui contiennent conformément aux dispositions à l'article 14 de l'instruction aux soumissionnaires :

I. L'enveloppe « Dossier de candidature » :

1. Déclaration de candidature.
2. Déclaration de Probité.
3. Le statut de l'entreprise
4. Le numéro d'identification fiscale.
5. La délégation de pouvoirs, s'il y a lieu.
6. L'extrait de rôle apuré ou avec échéancier
7. Le casier judiciaire de soumissionnaire lorsque il s'agit d'une personne physique et de gérant lorsqu'il s'agit du personne moral.
8. Les bilans des trois dernières années et les références bancaires.
9. Tout Document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires :
  - Capacité professionnelles : les références et l'expérience des soumissionnaires dans le domaine énergétique (**attestations de bonne exécution**)
  - Capacité financières : moyens financiers justifiés par les bilans des trois dernières années et les références bancaires.



- Capacité techniques : La liste nominative du personnel (validée par la CNAS) accompagnée de Curriculum Vitae.

**II. L'enveloppe « offre technique » abritera en 02 exemplaires :**

- 1- La déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint, dument remplie, datée, cachetée et signée par le soumissionnaire).
- 2- Le planning de livraison.
- 3- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté »

**III. L'enveloppe « offre financière » abritera en 02 exemplaires :**

1. La lettre de soumission renseignée, datée et signée ;
2. Le bordereau des prix unitaires (BPU) renseigné et signé ;
3. Le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseigné et signé.

L'offre doit être présentée sous triple plis fermés, pli portant la mention « dossier de candidature », pli portant la mention « offre technique » et pli portant la mention « offre financière » séparés à l'intérieur de la même enveloppe. Cette enveloppe extérieure doit être anonyme et porter les mentions suivantes :

**AVIS DE CONSULTATION N°05/DG/ANF/DSRMA/2021**

**Acquisition, Installation et Mise en Service d'Équipements Energétiques en Quatre (04) Lots**

**« Soumission à ne pas ouvrir »**

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation dans les quotidiens nationaux.

Les offres doivent être déposées, auprès de l'agence nationale des fréquences à l'adresse précitée, le dernier jour de la durée de préparation des offres entre 08h et 12h, heure limite.

Aucune offre ne sera acceptée au-delà des dates et heures limites de dépôt des offres telles qu'indiquées ci-dessus.

La validité des offres est fixée à **90 jours** augmentée de la durée de préparation des offres, sus-indiquée.

